

Réf: Dossier 401365

Avis de constitution

SOCIETE « SAFARI MINERAL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON CITE ADOHA LOCODJRO ;
LOT 061 01 BP 845 ABIDJAN, Lot 061, Ilot 061

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAFARI MINERAL »

Objet : ACHAT ET VENTE D'OR -
EXPORTATION -IMPORTATION D'OR BRUTE.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON CITE ADOHA LOCODJRO ;
LOT 061 01 BP 845 ABIDJAN, Lot 061, Ilot 061

Dirigeant(s) M AKHA JEAN-MARC NIAMIEN-MERHY (GÉRANT), M MOUELLET NJOH LANDRY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02000 du 11/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23060/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

